



**AVIS D'APPEL A CANDIDATURES  
RETROCESSION DU FONDS DE COMERCE DU LOCAL  
SIS 60 rue de Neuilly  
92110 CLICHY LA GARENNE**

Période d'affichage

Du 15 juillet au 15 octobre 2023.

Descriptif du commerce :

Le local, d'environ 96,60 m<sup>2</sup>, donné à bail à usage commercial et objet de la rétrocession est composé de deux locaux commerciaux réunis (désignés par « lot »), il se compose ainsi :

Lot 1 : ex Family Food (attenant à la pharmacie) :

Désignation :

Au sous-sol : une cave de 33,40 m<sup>2</sup>

Au rez-de-chaussée : une boutique de 62,10 m<sup>2</sup>

Lot 2 : ex Pattaya (attenant au 58, rue de Neuilly) :

Désignation : une boutique de 34,50 m<sup>2</sup>

Les baux commerciaux en cours ont été conclus pour une durée de neuf années entières et consécutives à compter :

- du 8 juillet 2016 pour se terminer le 7 juillet 2025 pour le lot 1 ;
- du 15 avril 2016 pour se terminer le 15 avril 2025 pour le lot 2.

Les baux ont été consentis moyennant respectivement le versement d'un loyer annuel de :

- 19 400 € (dix-neuf mille quatre cents euros) avec des charges de 960 € par an pour le lot 1 ;
- 16 800 € (seize mille huit cents euros) avec des charges de 1 260 € par an pour le lot 2.

Activités autorisées par les baux :

Les activités autorisées par les baux sont : « Tous commerces à l'exclusion des activités susceptibles de provoquer des pollutions sonores ou olfactives ».

Prix de rétrocession :

Le prix de cession pour les deux lots réunis est de 22 820 euros.

Dépôt de garantie :

Pour garantir l'exécution des obligations lui incombant, le preneur versera aux bailleurs la somme totale de 3 020 € (trois mille vingt euros) correspondant à la somme des loyers mensuels HT et HC sur les deux lots.

## **Dossier de candidature :**

Les personnes physiques ou morales intéressés devront, sous la forme et dans le délai imparti par le présent cahier des charges, notifier leur proposition d'acquisition en joignant un dossier de candidature, comportant obligatoirement les pièces suivantes :

- L'extrait K-bis de la société ou les projets de statuts dans le cas où la société serait en cours de création,
- L'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés ou au Répertoire des Métiers ou, lorsque la société est établie dans un autre État membre de l'Union Européenne, d'un titre équivalent leur conférant ou leur reconnaissant la qualité de commerçant ou d'artisan ou en cours ;
- Un dossier technique de reprise et de viabilité économique, comportant :
  - o Une lettre de motivation ;
  - o Le projet d'activité commerciale avec le mémo technique des aménagements (visuels, plans, inspirations, démarches envisagées) ;
  - o En cas de création de société pour le projet :
    - le plan de financement du projet. Ce plan de financement doit préciser si le candidat entend recourir à l'emprunt auquel cas il devra fournir l'accord de la banque et/ou les autres garanties ;
    - Le Business plan de l'activité projetée.
  - o Si déjà créée :
    - un état d'endettement de la société existante et le plan de financement en justifiant de l'accord bancaire en cas de recours à l'emprunt et/ou toute autre garantie financière ;
    - un état financier des éventuelles autres sociétés à l'actif du candidat via bilan financier de l'année N-1 ;
    - Le Business plan de l'activité projetée.
- La copie de la carte d'identité du futur gérant, ou de sa carte de séjour ;
- Le statut matrimonial du futur gérant ;
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois ;
- Le formulaire de candidature annexé au cahier des charges dûment rempli.

Tout dossier incomplet sera écarté.

Conformément à l'article R.214-12 du Code de l'Urbanisme le Maire sera tenu de recueillir l'accord préalable des bailleurs sur le projet d'acte de rétrocession accompagné du cahier des charges.

## **Délai de dépôt des candidatures :**

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 15 octobre 2023.

Les candidatures devront être envoyées sous pli cacheté à :

Monsieur le Maire de Clichy la Garenne  
Service Développement Economique  
51 rue Pierre  
92110 CLICHY LA GARENNE

Les dossiers pourront être déposés en main propre contre récépissé, au bâtiment administratif 51 rue Pierre, 92110 Clichy – du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h. Ils pourront être envoyés par mail, date de réception du mail faisant foi, à [commerce@ville-clichy.fr](mailto:commerce@ville-clichy.fr).

## **Consultation du cahier des charges :**

Le cahier des charges de rétrocession est consultable au Service du Développement Economique, du 15 juillet au 15 octobre 2023, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, ou sur demande à [commerce@ville-clichy.fr](mailto:commerce@ville-clichy.fr) ou au 01 47 15 95 23.

Des visites seront possibles à partir du 15 juillet 2023 sur demande au 01 47 15 95 23.